

—
Décembre
2018



TRUITES ARC-EN-CIEL

L'élevage intensif de millions
d'êtres sensibles

À retrouver sur :

L214.com/rapports et L214.com/poisson/truite-aqualande-2018
Association L214 CS20317 - 69363 Lyon 08 Cedex - France



Sommaire

Introduction	3
I. Qui sont les truites ?	4
II. Une production de masse	8
III. Une législation limitée, voire inexistante	13
IV. Des conditions d'élevage intensives	17
V. Les Français préoccupés du sort des poissons	25
VI. Le cas des truites bio	29
Conclusion	31

Introduction

Êtres sensibles au même titre que les mammifères, les truites sont aujourd'hui parmi les plus nombreuses victimes de l'élevage intensif en France et en Europe.



Uniquement issues des élevages piscicoles, les truites arc-en-ciel sont, après les poulets de chair, la deuxième espèce animale la plus massivement élevée en Europe, si l'on considère le nombre d'individus.

Malgré le nombre important d'êtres sensibles qu'elle affecte, cette production n'est encadrée par aucune réglementation spécifique en matière de protection animale. Seuls certains principes, aux contours flous et difficilement opposables juridiquement, pourraient théoriquement s'appliquer à ces poissons.

Fortes densités, eaux crasseuses, blessures, maladies, stress ou encore impossibilité d'exprimer certains de leurs comportements naturels les plus basiques sont le quotidien de ces animaux en élevage. S'ensuit un transport effectué après un jeûne de plusieurs jours, et un abattage des plus violents, sans obligation d'étourdissement.

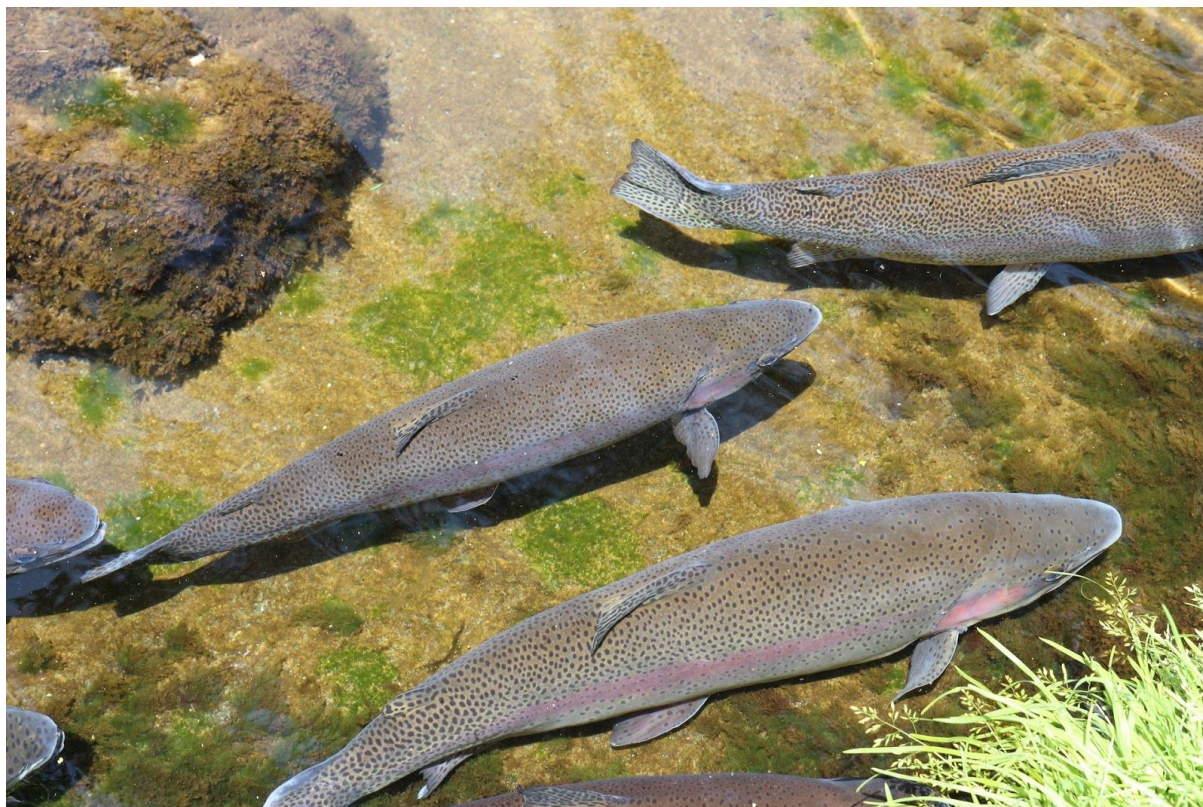
Voir des images d'enquête de L214

> Groupe Aqualande 2018 (20 minutes)

<https://vimeo.com/300737490/23dbf8cf22>

I. Qui sont les truites ?

Poissons les plus élevés en France¹, les truites sont des êtres sensibles tout comme les animaux terrestres. Elles ont des besoins biologiques et comportementaux spécifiques, aujourd'hui bien connus.



Identité

Les truites arc-en-ciel, nom scientifique *Oncorhynchus mykiss*, sont les principaux poissons élevés en France et en Europe pour la consommation alimentaire. Proches cousines des saumons, elles font comme eux partie de la famille des **salmonidés**.

Originaires d'Amérique du Nord, elles ont été importées en Europe il y a une centaine d'années pour la pisciculture, sélectionnées pour leur vitesse de croissance, et les qualités de leur chair².

¹ ITAVI (Institut technique des filières avicoles, cynicoles et piscicoles). *Les chiffres-clés : poissons*. <http://www.itavi.asso.fr/content/les-poissons> [page consultée le 1^{er} novembre 2018].

² EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), 2008. *Animal Welfare Aspects of Husbandry Systems for Farmed Trout. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare*, en anglais. Annexe I, p. 42/97. <https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/796>.

Les truites arc-en-ciel peuvent vivre en eau douce comme en eau de mer, mais elles sont en France principalement élevées en bassins d'eau douce. D'une longévité de plusieurs années (certains individus peuvent vivre jusqu'à 11 ans³), elles n'atteignent leur maturité sexuelle qu'à l'âge de 1 ou 2 ans pour les mâles, et 2 ou 3 ans pour les femelles⁴. En élevage, elles sont abattues à l'âge de 9-12 mois (truites « portions » de 250-500 g)⁵ ou autour de 2 ans (filets de truites, truites fumées).

Des êtres sensibles

De nombreuses études scientifiques tendent désormais à montrer que les poissons **possèdent une forme de conscience, peuvent ressentir de la douleur et éprouver des émotions positives et négatives**, tout comme les mammifères⁶.

Par exemple, une expérience désormais célèbre montre que lorsque des truites ont les lèvres endolories, elles deviennent plus agitées, se désintéressent de la nourriture, ne se montrent plus craintives face à de nouveaux objets, et compressent leurs lèvres contre les vitres de l'aquarium. Si, par contre, de la morphine leur est administrée, elles retrouvent leur comportement normal⁷.

En 2017, dans une expertise scientifique collective consacrée à la conscience animale, l'INRA reconnaît que « **les cerveaux [...] de poissons ont des structures homologues à celles des mammifères, qui leur permettent vraisemblablement d'éprouver consciemment la douleur** » et que « **de nombreux animaux, y compris les poissons, sont capables des mêmes processus d'évaluation que ceux qui déclenchent des émotions conscientes chez les humains**⁸ ».

Cette même année, une équipe de chercheurs a identifié pour la première fois chez les poissons des comportements expressifs s'apparentant à des **sentiments**, lors d'une étude menée sur les dorades⁹. Et, en septembre 2018, une autre espèce de poisson (le labre

³ Fishbase. List of population characteristics records for *Oncorhynchus mykiss*.

<http://www.fishbase.org/PopDyn/PopCharList.php?ID=239&GenusName=Oncorhynchus&SpeciesName=mykiss&fc=76> [site web consulté le 15/11/2018]

⁴ Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et la flore Subaquatiques (DORIS). Truites arc-en-ciel, fiche n° 2308.

<http://doris.ffesmm.fr/Especes/Oncorhynchus-mykiss-Truite-arc-en-ciel-2308> [site web consulté le 15/11/2018]

⁵ EFSA, 2008. Annexe I, p.15/97.

⁶ Sneddon, Lynne U., 2013. « Les sensations douloureuses et la peur existent-elles chez le poisson ? », dans Thierry Auffret Van Der Kemp, Martine Lachance (dir.), *Souffrance animale – De la science au droit*, colloque international tenu à Paris les 18 et 19 octobre 2012, éditions Yvon Blais, 400 p. (p. 105-128).

⁷ Sneddon, Lynne U., 2003. « The evidence for pain in fish : the use of morphine as an analgesic". *Applied Animal Behaviour Science* 83, n° 2, (pp.153-162). doi:10.1016/S0168-1591(03)00113-8.

⁸ INRA (Institut national de la recherche agronomique), 2017. *La conscience animale : expertise scientifique collective*, résumé de 8 p. (p. 7 et p. 4).

<https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/402642-e39f1-resource-esco-conscience-animale-resume-francais-8-pages.pdf>

⁹ Cerqueira, M. et al., 2017. « Cognitive Appraisal of Environmental Stimuli Induces Emotion-Like States in Fish », *Scientific Reports*, 7(1), article n° 13181.

<http://www.nature.com/articles/s41598-017-13173-x>

nettoyeur) a réussi le célèbre « test du miroir » de Gordon Gallup attestant de la **conscience de soi**¹⁰.

En 2009, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) publiait déjà un rapport sur la sentience des poissons, et estimait qu'à ce titre ils devraient faire l'objet d'une protection particulière¹¹.

« Les poissons sont la catégorie de vertébrés la plus exploitée (ou surexploitée) dans le monde [...]. Les connaissances scientifiques sur leurs capacités sensibles et cognitives ont fait de tels progrès qu'il est peut-être temps de changer de paradigme et de repenser la manière dont nous les considérons et les traitons », Jonathan Balcombe, biologiste spécialisé dans l'étude des comportements animaux, auteur de *À quoi pensent les poissons ?*, mai 2018.

« Les cerveaux [...] de poissons ont des structures homologues à celles des mammifères, qui leur permettent vraisemblablement d'éprouver consciemment la douleur », INRA, La Conscience animale — Résumé de l'expertise scientifique collective, mai 2017.

« Il y a de plus en plus de preuves scientifiques qui permettent d'établir que les poissons peuvent percevoir et expérimenter la douleur », Lynne Sneddon, Docteure en biologie, « Pain Perception in Fish », *Journal of Consciousness Studies*, 2011

Des animaux sociaux

Les truites sont des **animaux sociaux, qui vivent en groupes hiérarchisés et font preuve à l'état naturel d'un large panel de comportements.**

Une expérience montre que si une truite placée seule dans un aquarium voit une autre truite dans l'aquarium adjacent, elle s'approche de la vitre, et cela même si l'on fait circuler au niveau de la vitre un courant électrique suffisamment fort pour être désagréable. Les truites bravent ainsi l'inconfort pour profiter de la compagnie de leur congénère. Les truites sont donc fondamentalement des animaux sociaux (ce qui n'est pas le cas de tous les poissons : à l'inverse, les poissons rouges, moins sociaux, préfèrent dans cette même situation rester dans la partie confortable de leur aquarium)¹².

¹⁰ Kohda, M. et al., 2018. « Cleaner wrasse pass the mark test. What are the implications for consciousness and self-awareness testing in animals? » *BioRxiv*, article n° 397067.
<https://www.biorxiv.org/content/early/2018/08/21/397067>

-> étude citée dans National Geographic

<https://www.nationalgeographic.fr/animaux/2018/09/ce-petit-poisson-se-reconnait-dans-un-miroir-t-il-conscience-dexister> [article en ligne consulté le 15/11/2018]

¹¹ EFSA, 2009. *General Approach to Fish Welfare and to the Concept of Sentience in Fish. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare*, en anglais, 27 p.
<https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/954>

¹² Millsopp, S., Laming, P. 2008. « Trade-offs between feeding and shock avoidance in Goldfish (*Carassius Auratus*). » *Applied Animal Behaviour Science* 113, n°. 1-3 : 247-54.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0168159107003644>

Au-delà d'une simple recherche de proximité, la vie des truites en groupe est complexe, organisée et hiérarchisée. Les conflits sont nombreux, et il est indispensable pour les truites de pouvoir s'isoler et se prémunir de l'agressivité de leurs congénères. Au sein de leur environnement, les truites dominantes défendent un territoire précis, et signalent leur statut social en changeant de couleur, en étendant leurs nageoires et en modifiant la forme de leur bouche¹³.

Des besoins spécifiques

En ce qui concerne leur milieu de vie, les truites montrent là encore de nettes préférences. Elles sont sensibles à la température, aux caractéristiques chimiques de l'eau, au courant, à la disponibilité alimentaire, à la possibilité de se cacher, à la présence de prédateurs, et à la densité de peuplement. Lorsque leurs tolérances biologiques sont dépassées, elles **peuvent souffrir de stress, et différentes pathologies peuvent apparaître**¹⁴.

En 2008, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a émis des recommandations précises sur les conditions de vie des truites en élevage (densité, qualité et température de l'eau, oxygène, lumière, ou encore teneurs maximales en différentes substances toxiques)¹⁵. **Ces recommandations n'ont jamais été transcrites sous forme de réglementation** (voir partie III), **et les truites souffrent aujourd'hui bien souvent de conditions de vie inadaptées** (surdensité, blessures, maladies, impossibilité de se soustraire à l'agressivité de leurs congénères..., voir partie IV).



¹³ EFSA, 2008. *Animal Welfare Aspects of Husbandry Systems for Farmed Trout. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare*. Annexe I, p. 28 et 30/97.
<https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/796>

¹⁴ EFSA, 2008. *Animal Welfare Aspects of Husbandry Systems for Farmed Trout. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare*, en anglais. Annexe I, p. 17/97.
<https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/796>

¹⁵ EFSA, 2008. *Animal Welfare Aspects of Husbandry Systems for Farmed Trout. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare*, en anglais, 138 p.
<https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/796>

II. Une production de masse

Loin d'être anecdotique, la production de truites arc-en-ciel concerne plus d'individus que l'élevage de la plupart des animaux terrestres. La consommation française de truites est actuellement en pleine croissance.

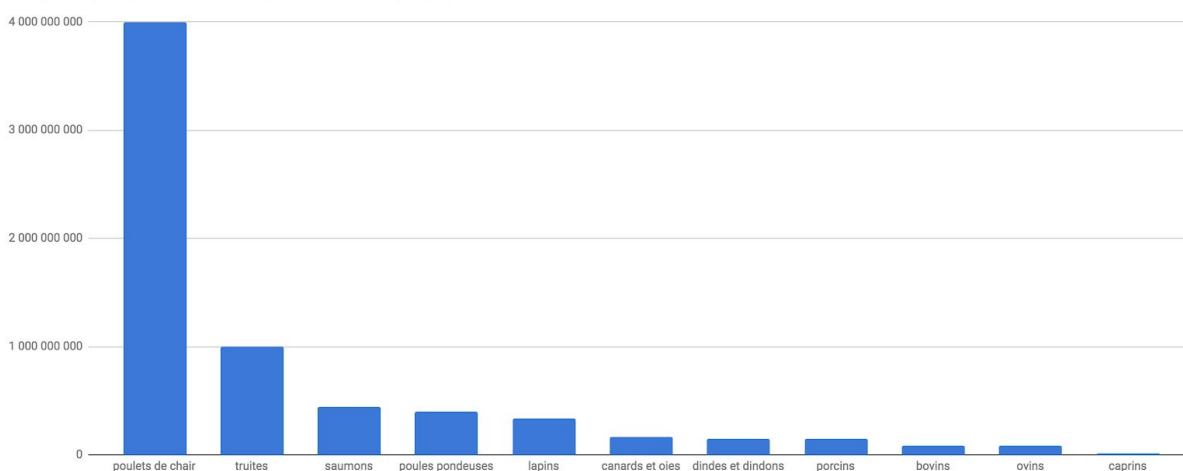


2^e espèce la plus élevée après les poulets de chair

Un rapport du Parlement européen de 2017 a estimé que le nombre de truites élevées au sein de l'Union européenne avoisinait **1 milliard d'individus**. Les truites sont ainsi, en nombre d'animaux concernés, la **deuxième espèce la plus élevée dans l'UE après les poulets de chair** (4 milliards d'individus), et avant les saumons (440 millions)¹⁶.

¹⁶ Parlement européen, 2017. *Le bien-être animal dans l'Union européenne*, 88 p., en français. « Annexe 1 – Lacunes concernant le bien-être des animaux dans la législation et les politiques de l'Union européenne », p. 81. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/583114/IPOL_STU\(2017\)583114_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/583114/IPOL_STU(2017)583114_FR.pdf)

Estimation du nombre d'animaux élevés en Europe (Parlement européen, 2017)
Principales espèces par ordre décroissant (hors crustacés et coquillages)



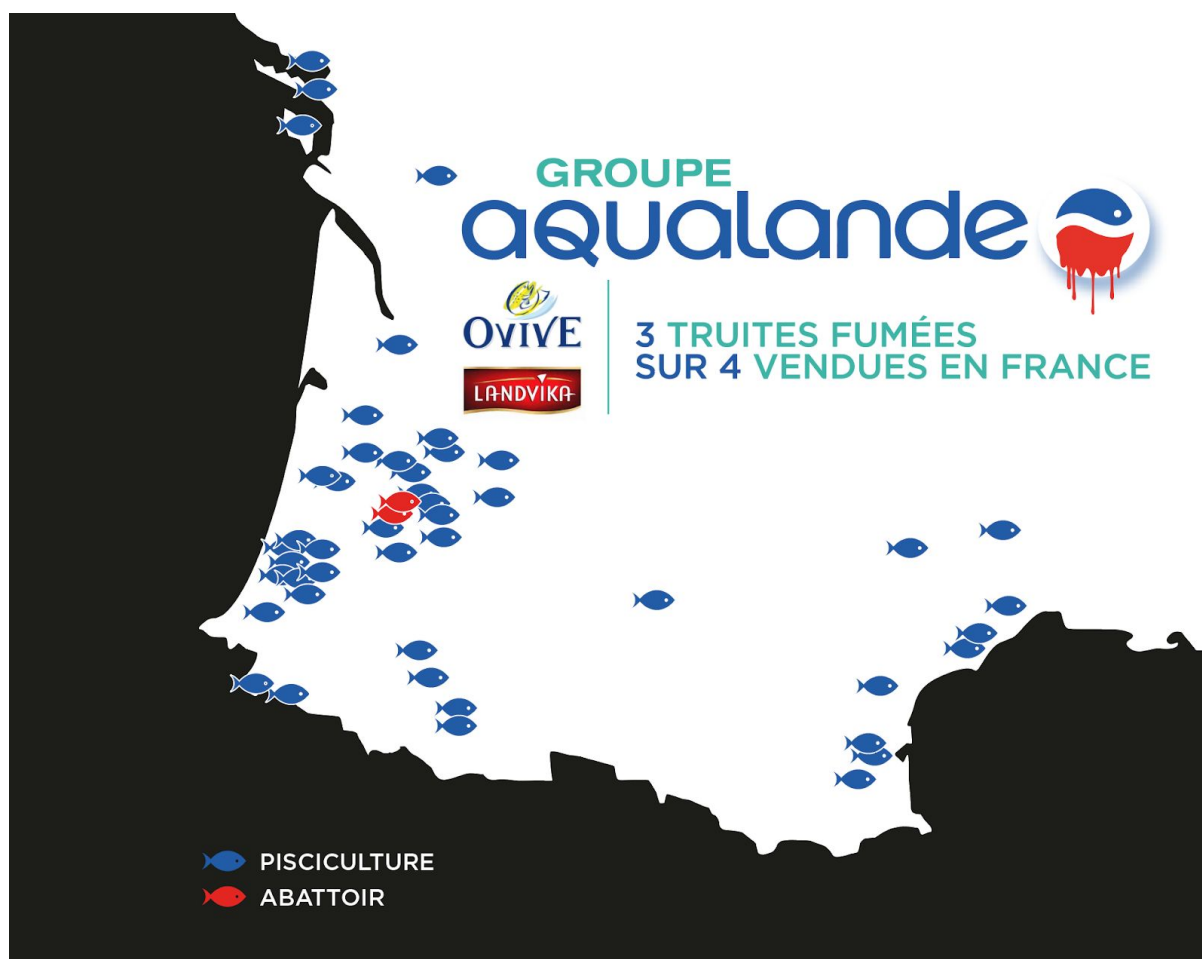
Au sein de l'UE, **la France est le 4^e plus gros producteur de truites arc-en-ciel** après la Norvège, le Danemark et l'Italie¹⁷. Elle représente ainsi plus de 18 % de la production de truites arc-en-ciel de l'UE¹⁸, soit environ **180 millions d'individus chaque année**.

Le leader européen de la truite arc-en-ciel se trouve en France

¹⁷ Commission européenne. Base de données Eurostat – Production de l'aquaculture à l'exception des écloséries et nurseries (à partir de 2008) [fish_aq2a] – sélection : truites arc-en-ciel, années 2015 et 2016. Dernière mise à jour : 17/10/2018.

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database> [base de données consultée le 15/11/2018]

¹⁸ *Ibid.*, année 2011 (18,2 %).



Les truites arc-en-ciel sont les principaux poissons élevés en France. Elles représentent environ 70 % de la pisciculture française, et sont majoritairement élevées en bassins d'eau douce¹⁹. La production française est de l'ordre de 30 000 tonnes par an²⁰.

Le **groupe Aqualande**, basé dans les Landes, est le **principal producteur de truites français et également le plus gros producteur européen**. Il représente à lui seul 75 % de la production française de truites fumées et poursuit son expansion^{21,22,23}. Nous avons pu

¹⁹ ITAVI (Institut technique des filières avicoles, cynicoles et piscicoles). *Les chiffres-clés : poissons*. <http://www.itavi.asso.fr/content/les-poissons> [page consultée le 1^{er} novembre 2018].

La production de salmonidés représente 74 % de la pisciculture française, et 96 % de ces salmonidés sont des truites arc-en-ciel, d'où le fait que 70 % des poissons élevés en France sont des truites arc-en-ciel.

²⁰ Commission européenne. Base de données Eurostat - Production de l'aquaculture à l'exception des éclosiers et nurseries (à partir de 2008) [fish_aq2a] - sélection : truites arc-en-ciel, tous modes de production. Dernière mise à jour : 17/10/2018.

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database> [base de données consultée le 15/11/2018].

²¹ « Aqualande dopé par la demande en truite fumée », *Les Échos*, 6 juillet 2017.

https://www.lesechos.fr/06/07/2017/LesEchos/22481-108-ECH_aqualande-dope-par-la-demande-en-truite-fumee.htm [article en ligne consulté le 15/11/2018]

²² Hugon, Jean-Louis. « Landes : le groupe Aqualande se déploie en Espagne », *Sud Ouest*, 1^{er} mars 2018.

<https://www.sudouest.fr/2018/03/01/landes-le-groupe-aqualande-se-deploie-en-espagne-4242301-3452.php> [article en ligne consulté le 15/11/2018]

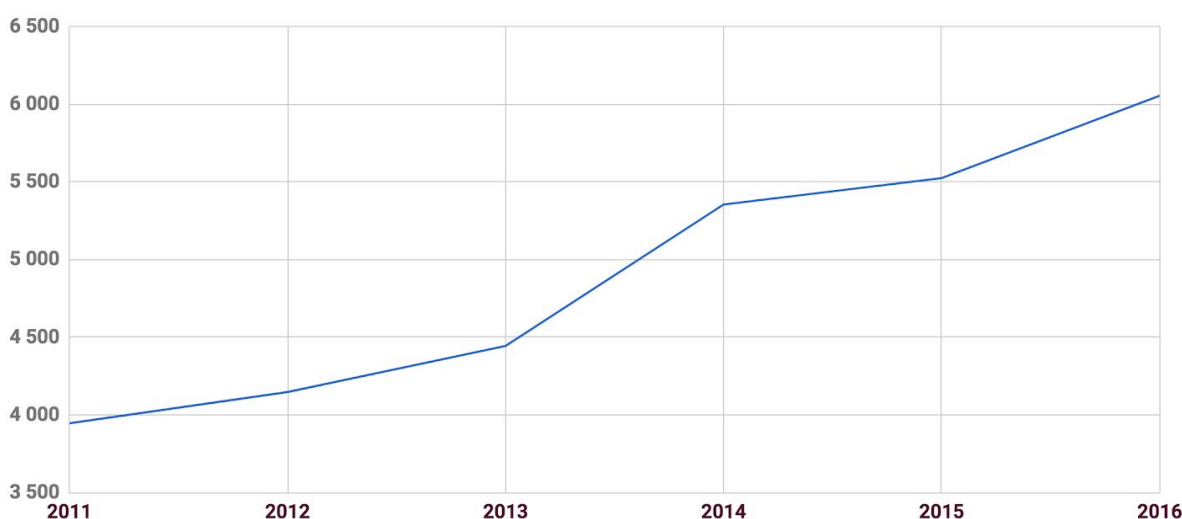
²³ Denis, Frédéric. « Landes : le leader européen de la truite, Aqualande, va recruter 280 salariés d'ici fin 2019 », *France Bleu*, 2 mars 2018.

mener une [enquête auprès de ce groupe en 2018](#). D'après notre enquête, il possède actuellement deux abattoirs et travaille avec une cinquantaine d'élevages.

Une consommation en forte hausse

En France, la consommation de truites connaît une hausse particulièrement importante ces dernières années, avec l'arrivée de **nouveaux formats de consommation**, tels que la truite fumée, les œufs de truite, ou les pavés et darnes de truite fraîche, très similaires au saumon, et moins coûteux que celui-ci. **Entre 2011 et 2016, la consommation française de truite fumée a ainsi augmenté de 73 %, et celle de truite fraîche de 53 %²⁴.**

Évolution de la consommation annuelle de truite fraîche entre 2011 et 2016 (tonnes)



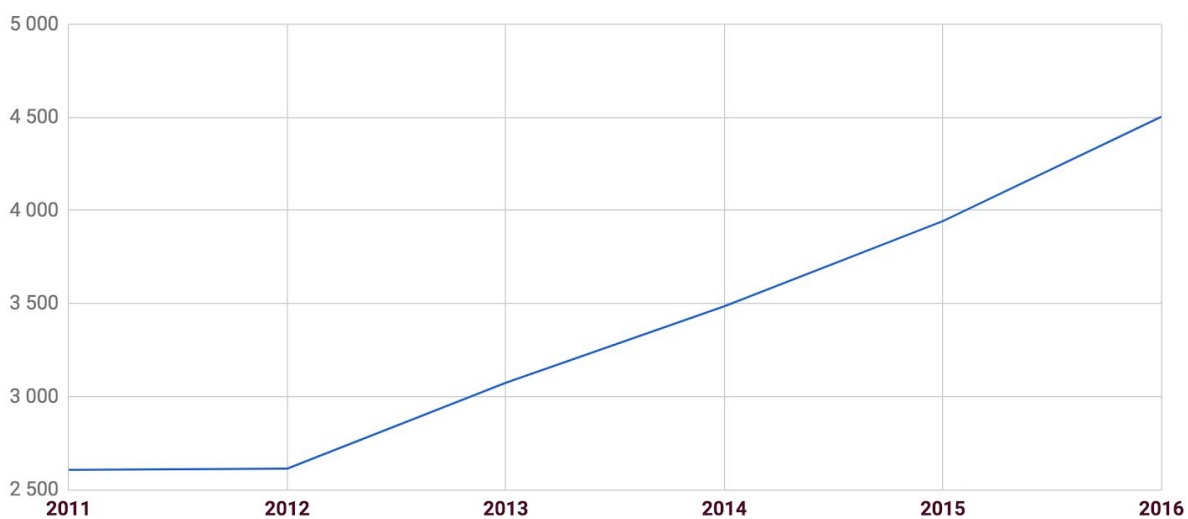
D'après FranceAgriMer, 2017

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/landes-le-leader-europeen-de-la-truite-aqualande-va-recruter-28-0-salaries-d-ici-fin-2019-1519999813> [article en ligne consulté le 15/11/2018]

²⁴ FranceAgriMer, juin 2017. *Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture en 2016, Données et bilans*, respectivement p.28 et p.27.

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/52763/508694/file/STA-MER-CONSO%202016-juil2017.pdf>

Évolution de la consommation annuelle de truite fumée entre 2011 et 2016 (tonnes)



D'après FranceAgriMer, 2017

Selon le ministère de l'Agriculture, la truite gagne en popularité pour 2 raisons : son prix accessible et sa provenance française. La hausse de la consommation de truite (fraîche et fumée) est à relier à la baisse de la consommation de saumon en France²⁵.

²⁵ Site du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. « La truite française, un produit de fêtes de fin d'année », 20 décembre 2016. <http://agriculture.gouv.fr/la-truite-francaise-un-produit-de-fetes-de-fin-dannee>

III. Une législation limitée, voire inexistante

En droit français comme européen, les poissons font l'objet d'une protection minimaliste. Aucune réglementation de protection animale n'encadre spécifiquement la production piscicole.



Principes généraux de protection animale : une application partielle ou ambiguë aux poissons

En droit européen et en droit français, il existe des textes de loi énonçant des principes généraux relatifs à la protection des animaux lors de l'élevage, le transport et l'abattage, s'appliquant en théorie à toutes les espèces animales.

Néanmoins, **les poissons ne sont pas toujours concernés par l'ensemble des articles de ces textes, ou bien il n'est pas clairement indiqué que les poissons font partie de leur champ d'application.** Par exemple, un seul article du règlement européen de 2009 sur l'abattage concerne les poissons ; toutes les autres mesures plus précises, telle que l'obligation d'étourdissement avant la mise à mort, ne les concernent pas. De même pour la directive de 1998 sur la protection des animaux dans les élevages, dans laquelle toutes les exigences concrètes excluent également les poissons.

Les poissons dans les principaux textes de protection animale :

Directive 98/58/CE du Conseil du 20 juillet 1998 concernant la protection des animaux dans les élevages. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A31998L0058>

-> Les poissons font partie du champ d'application de cette directive, mais ils sont exclus de l'article 4 et ainsi de toutes les mesures précises relatives aux conditions d'élevage présentes dans l'annexe de la directive.

Règlement (CE) n° 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32009R1099&from=EN>

-> Seul l'article 3 paragraphe 1 de ce règlement s'applique aux poissons. Toutes les exigences concrètes relatives à la mise à mort ne s'appliquent donc pas aux poissons.

Règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32005R0001>

-> Les poissons font pleinement partie du champ d'application de ce règlement. Mais celui-ci ne comporte pas d'exigence concrète en termes de durée et conditions de transport pour les poissons.

Arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, la garde et la détention des animaux.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000864910>

-> Il n'est pas clairement indiqué si ce texte s'applique ou non aux poissons.

Code rural et de la pêche maritime - Partie réglementaire, Livre II, Titre Ier, Chapitre IV : La protection des animaux, Section 2 : L'élevage, le parage, la garde, le transit.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006183810&cidTexte=LEGITEXT000006071367&dateTexte=20180720>

-> Il n'est pas clairement indiqué si ce texte s'applique ou non aux poissons.

Parmi les articles qui s'appliquent tout de même de manière certaine aux poissons, on peut citer :

Directive 98/58/CE du Conseil du 20 juillet 1998 concernant la protection des animaux dans les élevages.

Article 2. Aux fins de la présente directive, les définitions suivantes sont applicables : [...] « animal » : tout animal (y compris les poissons, reptiles et amphibiens) élevé ou détenu pour la production d'aliments, de laine, de peau ou de fourrure ou à d'autres fins agricoles.

Article 3. **Les États membres prennent les dispositions pour que les propriétaires ou détenteurs prennent toutes les mesures appropriées en vue de garantir le bien-être de leurs animaux et afin d'assurer que lesdits animaux ne subissent aucune douleur, souffrance ou dommage inutile.**

Règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes.

Article 2. Aux fins du présent règlement, on entend par [...] « animaux » : les animaux vertébrés vivants.

Article 3. **Nul ne transporte ou ne fait transporter des animaux dans des conditions telles qu'ils risquent d'être blessés ou de subir des souffrances inutiles.**

Règlement (CE) n° 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort.

Article 1. 1. Le présent règlement établit des règles applicables à la mise à mort des animaux élevés ou détenus pour la production de denrées alimentaires [...].

Toutefois, en ce qui concerne les poissons, seules les prescriptions énoncées à l'article 3, paragraphe 1, s'appliquent.

Article 3. 1. **Toute douleur, détresse ou souffrance évitable est épargnée aux animaux lors de la mise à mort et des opérations annexes.**

Au vu des conditions d'élevage des truites décrites en partie IV, ces principes ne sont de toute évidence pas appliqués.

Aucune législation spécifique pour l'élevage des truites

Hormis ces textes généraux, il existe dans le droit des textes de protection animale spécifiquement dédiés à l'élevage de certaines espèces, qui émettent des exigences concrètes telles que des limites de densité, teneurs maximales en substances nocives, aménagement de l'espace de vie, etc. Il en existe par exemple pour les poulets, les poules pondeuses ou les cochons. Mais l'élevage des truites (et des autres espèces de poissons) ne fait l'objet d'aucune réglementation de ce type. Il n'y a donc **aucune limite de densité dans les bassins, ni aucune exigence concernant la qualité de l'eau, l'aménagement du milieu ou encore l'alimentation, ni aucune autre exigence spécifique qui constituerait un cadre à l'élevage de ces animaux.** Au niveau européen, plusieurs recommandations précises ont pourtant été publiées par l'EFSA depuis 2008, tant sur l'élevage que sur le transport et l'abattage des truites²⁶, mais elles n'ont jamais été traduites sous forme de loi.

Seul l'élevage répondant au label Agriculture biologique (AB) fait l'objet d'une réglementation spécifique (voir partie VI).

²⁶ EFSA, 2008. *Animal Welfare Aspects of Husbandry Systems for Farmed Trout. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare.* 138 pages, en anglais.

<https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/796>

EFSA, 2009. *General Approach to Fish Welfare and to the Concept of Sentience in Fish. Scientific Opinion of the Panel on Animal Health and Welfare.* 27 p., en anglais.

<https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/954>

EFSA, 2009. *Species-Specific Welfare Aspects of the Main Systems of Stunning and Killing of Farmed Fish: Rainbow Trout*, en anglais, 55 p.

<https://www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/pub/1012>

EFSA, 2017. *Welfare of Farmed Fish: Common Practices During Transport and at Slaughter*, en anglais, 186 p.

<https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/facddd32-cda6-11e7-a5d5-01aa75ed71a1/language-en/format-PDF/source-49981830>



IV. Des conditions d'élevage intensives

Les conditions d'élevage intensives auxquelles sont soumises les truites sans restriction, conduisent indéniablement à un fort degré de stress, à des blessures et à des maladies.



Des densités de peuplement extrêmement fortes dans les bassins

La densité de truites dans les bassins ne fait l'objet d'aucune limite réglementaire (voir partie III). Celle-ci joue pourtant un **rôle déterminant pour le bon état de santé des truites**, car elle **affecte à la fois le comportement des poissons et la qualité de l'eau**.

À des densités de 10-20 kg/m³, l'activité « normale » des truites se caractérise par une nage lente et une réduction de l'activité durant la nuit. Mais lorsque les densités sont fortes (entre 100 et 136 kg/m³ dans l'étude mentionnée), l'activité de nage est beaucoup plus intense, et ne décroît plus la nuit. **Le niveau de stress des truites augmente (taux de cortisol), ainsi que leur agressivité. La qualité de l'eau s'altère également, avec une accumulation de métabolites tels que le CO₂²⁷.**

²⁷ EFSA, 2008. Annexe I, p. 30-31/97.

Un ouvrage de référence sur l'élevage des truites rapporte que **les densités pratiquées dans les élevages peuvent aller jusqu'à 150 kg/m³**, soit une densité 5 fois supérieure à celle de 30 kg/m³ souvent recommandée²⁸.

Lors de notre enquête de 2018 au sein du groupe Aqualande, grâce à une caméra immergée, nous avons pu voir les conséquences d'une densité poussée à son maximum sur la qualité de l'eau et l'état général des truites.

Une eau trouble saturée en résidus alimentaires et déjections



Nos images d'enquête au sein du groupe Aqualande montrent une eau particulièrement trouble, saturée en résidus d'aliments et en déjections de truites.

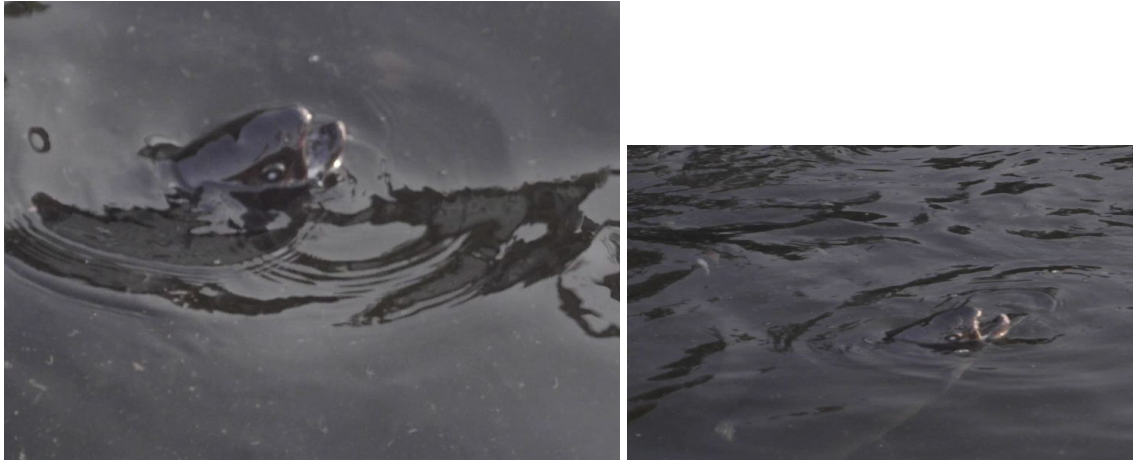
La qualité de l'eau est pourtant un **élément essentiel à la bonne santé des poissons en élevage**. Lorsque les capacités adaptatives des truites sont dépassées, celles-ci subissent des perturbations physiologiques, et diverses pathologies peuvent apparaître. L'EFSA a émis des recommandations précises, notamment en ce qui concerne les teneurs de l'eau en oxygène, CO₂, ammoniac, nitrites et résidus solides²⁹. Mais, là encore, aucune obligation réglementaire ne s'applique aux élevages (voir partie III).

Les truites ont notamment des **besoins en oxygène particulièrement élevés**, au point qu'il est conseillé aux éleveurs de les priver de nourriture si la concentration en oxygène diminue

²⁸ Jalabert B., Fostier A., 2010. *La truite arc-en-ciel, de la biologie à l'élevage*. Éditions Quae, 336 p.

²⁹ EFSA, 2008. Annexe I, p. 18-28/97.

³⁰. Lors de notre enquête au sein du groupe Aqualande en 2018, il nous a été expliqué que les truites cherchent fréquemment de l'oxygène en surface lorsqu'il n'y en a plus suffisamment dans l'eau : il s'agit d'une réaction réflexe, probablement peu efficace en termes de respiration (voir photos ci-dessous).



Divers facteurs peuvent conduire à une qualité insuffisante de l'eau, en particulier une densité trop élevée.

Des blessures et lésions quasi systématiques

Sur nos images d'enquête au sein du groupe Aqualande, on peut voir que beaucoup de truites présentent des blessures et des lésions.

L'existence de ces lésions (érosion des nageoires ou de la peau, lésions au niveau des yeux) est fréquente chez les poissons d'élevage. Les causes peuvent en être très variées : infections bactériennes ou virales, excès de lumière UV, carences alimentaires, attaques de prédateurs... Selon l'INRA, « ces lésions ont des conséquences importantes sur le bien-être et la bonne santé des animaux atteints³¹ ».

Ces lésions peuvent également être causées par les truites entre elles. En effet, les fortes densités de peuplement, l'absence de cachettes et l'impossibilité de fuir face aux poissons les plus dominants augmentent l'agressivité des truites lors de l'établissement de la hiérarchie dans les bassins. Cela conduit à augmenter le niveau de stress des animaux (taux de cortisol élevé) et à des blessures pouvant être importantes³².

³⁰Jalabert B., Fostier A., 2010. *La truite arc-en-ciel, de la biologie à l'élevage*. Éditions Quae, 336 p.

³¹ INRA, 2009. *Douleurs animales, les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux d'élevage*. Rapport d'expertise réalisé à la demande du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 342 p. (p.148).

<https://www6.paris.inra.fr/depe/Media/Fichier/Expertises/Douleurs-animales/Rapport-complet-Douleurs-animales>

³² EFSA, 2008. Annexe I, p. 30/97.



Des modifications génétiques pour accélérer la croissance

Les truites destinées à la consommation humaine subissent deux types de modifications génétiques, en vue d'accélérer leur croissance :

- D'une part la filière piscicole a mis au point une méthode de reproduction permettant de n'obtenir **que des truites femelles**, car leur croissance est plus rapide que celle des mâles. Pour y parvenir, des hormones masculines sont distribuées à des truites reproductrices femelles, de sorte qu'elles développent des organes génitaux mâles.

La laitance prélevée sur ces « néo-mâles », mélangée aux œufs de vraies femelles, donneront alors une lignée 100 % femelle³³.

- Deuxième étape : les truites femelles obtenues selon cette méthode sont **rendues stériles**, car là-encore, leur croissance s'en trouve accélérée. Pour y parvenir, la filière piscicole opère un choc de de température ou de pression sur les œufs, ce qui augmente le nombre de chromosomes (présents en trois exemplaires au lieu de deux). On parle alors de truites « triploïdes »³⁴. Certaines études montrent que les truites triploïdes sont **plus vulnérables que les autres** à certains changements de conditions de leur environnement tels que les variations de température³⁵.

Des manipulations brutales et régulières

En élevage, les truites sont régulièrement déplacées et manipulées, notamment pour les vacciner, les regrouper par taille ou ajuster les densités. Ces manipulations sont sources de stress, en particulier lorsqu'elles comprennent une sortie d'eau, et peuvent être à l'origine de blessures³⁶.

Les truites femelles reproductrices (qui donnent naissance aux truites que l'on consomme) subissent encore davantage de manipulations, particulièrement stressantes et répétées, visant à récupérer leurs œufs en vue l'insémination et l'incubation artificielles (sortie de l'eau, pressions ventrales)³⁷. Les truites utilisées pour la production de caviar de truites (œufs) subissent les mêmes manipulations. Quand aux néo-mâles dont la laitance est récupérée pour la reproduction, ils subissent sorties de l'eau et opérations douloureuses, puis sont immédiatement sacrifiés.

De nombreuses maladies observées en élevage

En élevage, les truites arc-en-ciel sont sujettes à divers types de maladies : virales, bactériennes, fongiques, parasitaires... La transmission de ces maladies est favorisée par la faible variabilité génétique des truites et leur proximité dans les bassins (fortes densités). Parmi les maladies les plus courantes, on trouve la flavobactériose, la septicémie hémorragique virale, la nécrose pancréatique infectieuse, la maladie de la bouche rouge ou encore la maladie de la bulle d'air³⁸. Les maladies infectieuses sont contrées par des antibiotiques et autres médicaments distribués via l'alimentation, et par des bains pour les parasites externes³⁹.

³³ EFSA, 2008. Annexe I, p. 43/97.

³⁴ EFSA, 2008. Annexe I, p. 15/97.

³⁵ EFSA, 2008. Annexe I, p. 44/97.

³⁶ EFSA, 2008. Annexe I, p. 37/97.

³⁷ EFSA, 2008. Annexe I, p. 38/97.

³⁸ EFSA, 2008. Annexe I, p. 45-46/97.

³⁹ EFSA, 2008. Annexe I, p. 52/97.

L'alimentation des truites et les additifs alimentaires

En élevage, les truites sont nourries d'une alimentation riche, généralement diffusée par des nourrisseurs automatiques, afin de maximiser leur croissance. Cette distribution d'aliment ne suit pas le rythme biologique des animaux, ce qui conduit à modifier leur comportement. Une suralimentation pour stimuler la croissance, tout comme une sous-alimentation pour la restreindre le cas échéant (maladies, baisse du taux d'oxygène...), peut affecter la santé et le bien-être des poissons⁴⁰.

Par ailleurs, l'alimentation donnée aux truites contient de nombreux additifs, tels que des vitamines, liants et stabilisants, mais également des **colorants, hormones, médicaments, antibiotiques et antifongiques**⁴¹.

Enfin, les truites étant des animaux carnivores, leur alimentation contient des huiles et protéines d'autres poissons (autour de **35 %** selon l'EFSA en 2008⁴², **20 %** d'après notre enquête au sein du groupe Aqualande en 2018), ce qui augmente le nombre d'individus concernés par cette production. Environ **2,4 kg d'autres poissons seraient ainsi nécessaires pour produire 1 kg de truite**⁴³.

Les souffrances inhérentes au transport et à l'abattage

Avant le transport pour l'abattoir, il est courant de **priver les truites d'alimentation durant au moins 48 heures, voire davantage, afin de vider leur tube digestif**. En effet, le transport par camions s'effectue dans un volume d'eau réduit à son minimum. Le but est ainsi de limiter les contaminations fécales de l'eau durant le transport, et les teneurs en ammoniac et CO₂ qui pourraient conduire à l'asphyxie des truites. Cette privation de nourriture affecte le comportement et la santé des truites⁴⁴.

⁴⁰ EFSA, 2008. Annexe I p. 31-33/97.

⁴¹ EFSA, 2008. Annexe I p. 35/97.

⁴² EFSA, 2008. Annexe I p. 35/97.

⁴³ FranceAgrimer, 2012. *Les produits de la pêche et de la pisciculture en France*, dossier de presse, 32 p. (p.15). <http://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/17196/133707/file/Dossier%20de%20presse%20fil%3%A8re%20p%3%AAche3.pdf>

⁴⁴ EFSA, 2008. Annexe I p. 33-34/97.



Lors de notre enquête au sein du groupe Aqualande en 2018, nous avons pu filmer l'arrivée des truites à l'abattoir : les images, saisissantes, montrent des **animaux propulsés hors de l'eau sur une suite de glissières métalliques, se débattant en vain**. Ils sont alors asphyxiés au dioxyde de carbone dans un bain, avant d'être saignés. L'« étourdissement » n'étant pas obligatoire pour les poissons avant l'abattage (voir partie III), rien ne garantit que cette opération de gazage est conduite de manière à rendre les truites inconscientes et insensibles à la douleur. En outre, comme l'atteste une synthèse de l'EFSA sur le sujet, le gazage au dioxyde de carbone n'est dans tous les cas **pas indolore pour les poissons, suscite des réactions aversives, et ne conduit à une perte de conscience qu'au bout de plusieurs minutes**, même avec une teneur suffisante en CO₂⁴⁵.

⁴⁵ EFSA, 2009. *Species-Specific Welfare Aspects of the Main Systems of Stunning and Killing of Farmed Fish: Rainbow Trout*, en anglais, 55 p. (p. 13).

<https://www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/pub/1012>

EFSA, 2017. *Welfare of Farmed Fish: Common Practices During Transport and at Slaughter*, en anglais, 186 p. (p. 48).

<https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/facddd32-cda6-11e7-a5d5-01aa75ed71a1/language-en/format-PDF/source-49981830>



V. Les Français préoccupés du sort des poissons

En mai 2018, un sondage mené dans 9 pays européens, dont la France, a montré une forte préoccupation des citoyens envers le sort réservé aux poissons d'élevage.



Le sondage réalisé par l'institut ComRes à la demande de Eurogroup for Animals et Compassion in World Farming (CIWF), entre le 30 avril et le 8 mai 2018, montre que **79 % des Européens interrogés souhaitent que les poissons d'élevage bénéficient d'une protection similaire à celle des autres animaux d'élevage**⁴⁶. Les personnes interrogées provenaient de 9 pays européens : Royaume-Uni, Allemagne, France, Italie, Espagne, Pologne, Suède, Pays-Bas et République tchèque.

Nous détaillons ici les résultats du sondage obtenus pour la France.

⁴⁶ ComRes pour Eurogroup for Animals et CIWF (Compassion in World Farming), mai 2018. *Fish Welfare Survey*, en anglais, 188 p.

http://www.comresglobal.com/wp-content/uploads/2018/06/EuroGroup_Final-tables.pdf

-> résumé en ligne publié sur le site de l'institut ComRes :

<http://www.comresglobal.com/polls/eurogroup-for-animals-ciwf-fish-welfare-survey/>

-> résumés de la partie française du sondage publiés par CIWF France :

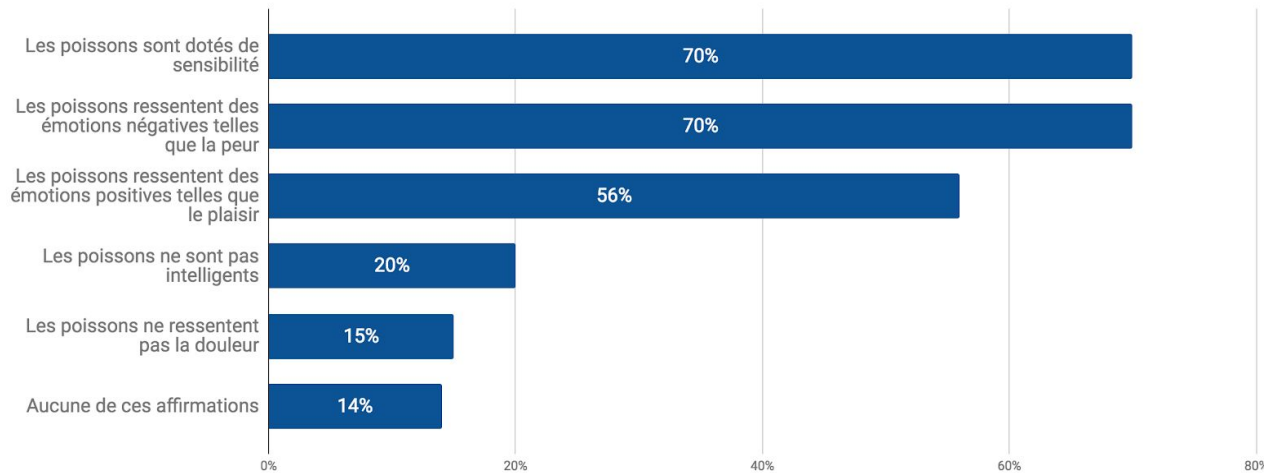
<https://www.ciwf.fr/media/7433803/20180828cpsondagepoissons.pdf>

<https://www.ciwf.fr/presse/communiqués/2018/08/bien-etre-des-poissons-les-français-sen-soucient>

70 % des Français savent que les poissons sont dotés de sensibilité et peuvent ressentir de la douleur ou des émotions négatives comme la peur.

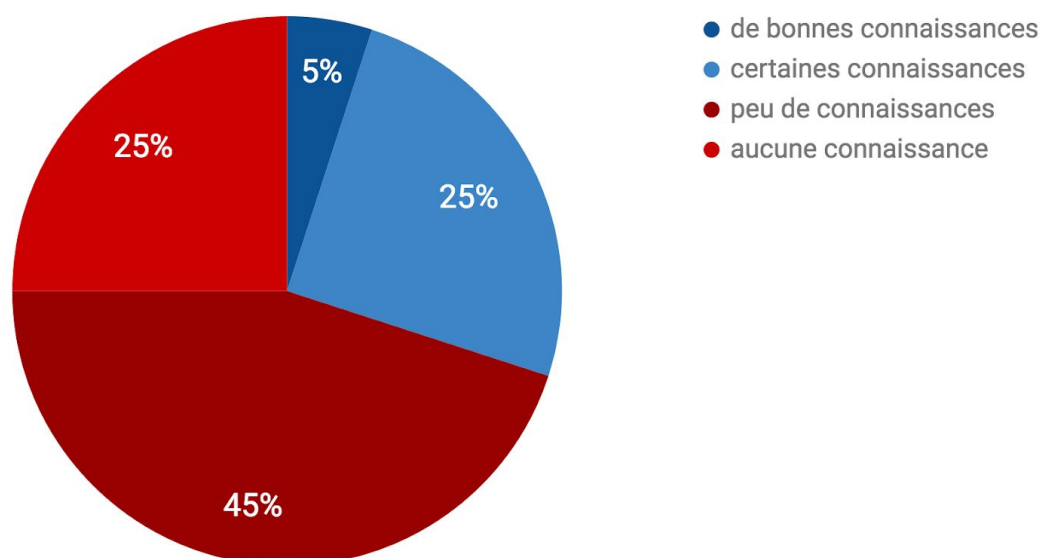
Dans quelle mesure êtes vous d'accord ou non avec les affirmations suivantes ?

Résumé des réponses : pourcentages de personnes d'accord avec les affirmations suivantes



70 % des Français admettent avoir peu ou pas de connaissances sur le bien-être des poissons.

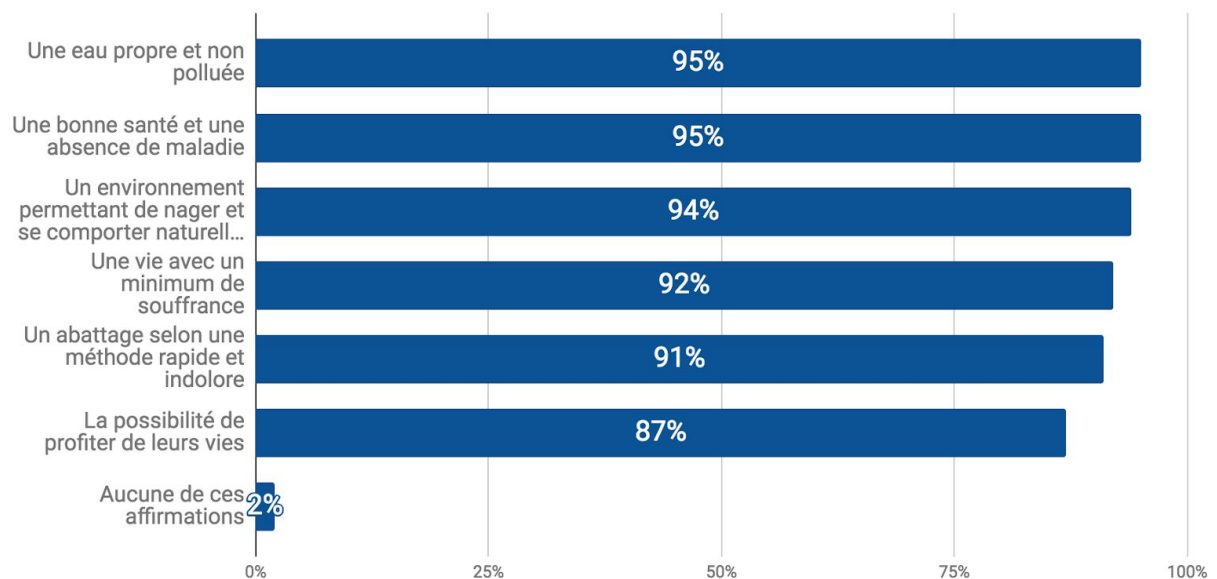
Quel niveau de connaissance, le cas échéant, estimez-vous avoir concernant le bien-être des poissons élevés pour la consommation humaine dans votre pays ?



Les critères principaux évoqués par les Français pour caractériser le bien-être des poissons sont une bonne santé, une eau propre et non polluée, et suffisamment d'espace pour nager et exprimer leurs comportements naturels.

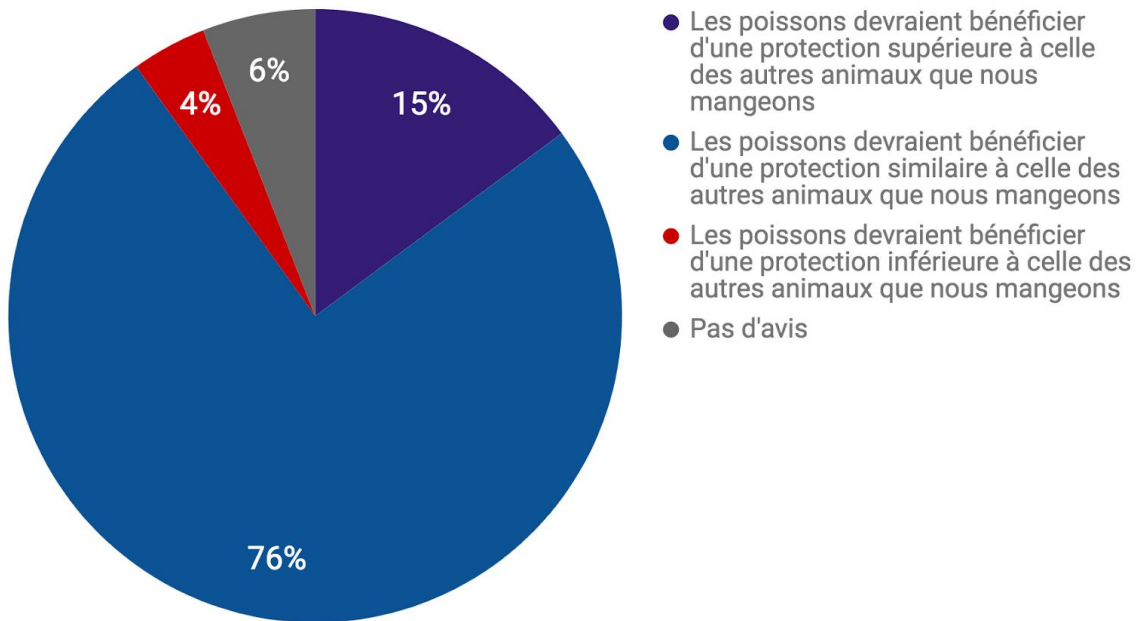
Dans quelle mesure pensez-vous que les éléments suivants sont importants ou non pour le bien-être des poissons ?

Résumé des réponses : pourcentages de personnes estimant que les affirmations suivantes sont import...



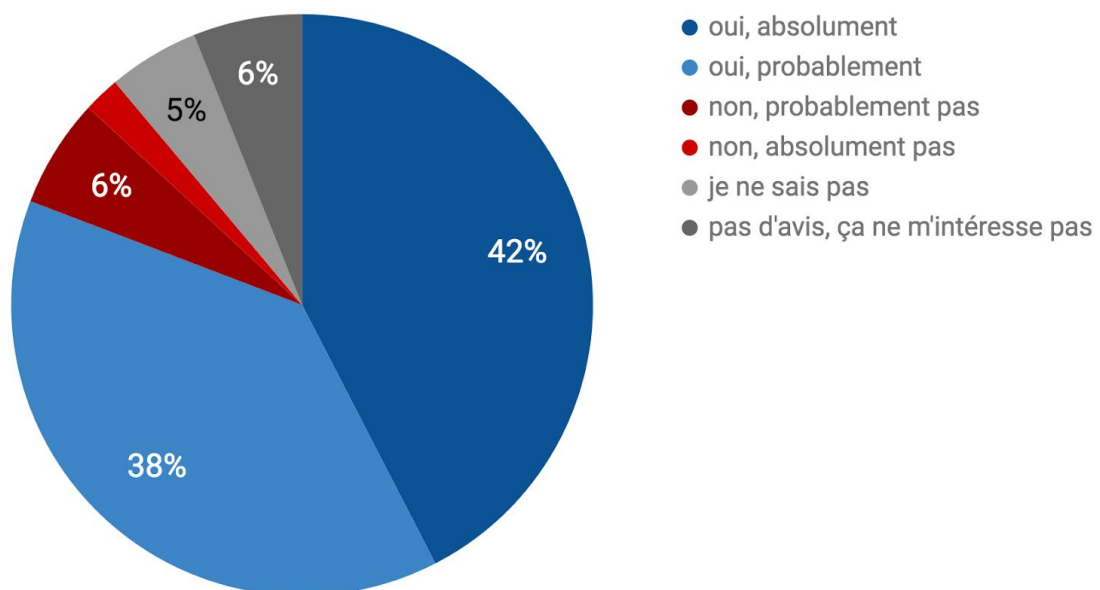
76 % des Français souhaitent que les poissons bénéficient d'une protection similaire à celle des autres animaux.

Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?



80 % des Français aimeraient que le critère du bien-être animal soit mentionné sur l'étiquetage des poissons et des produits dont ils entrent dans la composition.

Aimeriez-vous voir des informations concernant le bien-être des poissons sur l'étiquetage des poissons et des produits dont ils entrent dans la composition ?



VI. Le cas des truites bio

Contrairement à la production standard, la production de truites biologiques est soumise à une réglementation spécifique. Néanmoins, en pratique, celle-ci ne semble pas toujours garantir de meilleures conditions de vie pour les poissons.



La production de truites suivant le label Agriculture biologique (AB) représente environ **3 % de la production de truites française**⁴⁷.

Contrairement à la production standard, la production de truites biologiques est encadrée par une réglementation spécifique⁴⁸.

Celle-ci limite la densité dans les bassins à **35 kg/m³**, **interdit les traitements hormonaux** sur les reproducteurs en vue d'obtenir une population 100 % femelle, **impose l'étourdissement des poissons** avant l'abattage, exige une mesure annuelle des paramètres physico-chimiques de l'eau (température, oxygène, ammoniacque, phosphates), et demande de privilégier des protéines d'origine végétale pour l'alimentation des poissons.

Néanmoins, elle **autorise l'utilisation de poissons triploïdes** obtenus par choc thermique ou par choc de pression sur les œufs, et **autorise la pratique de la privation alimentaire**

⁴⁷ En 2014, la production annuelle de truites biologiques a été estimée à 840 tonnes.

NatexBio (Fédération des transformateurs et distributeurs bio), 26 février 2014. « L'aquaculture bio en France » <https://www.natexbio.com/laquaculture-bio-en-france/> [article en ligne consulté le 15/11/2018]

⁴⁸ Cahier des charges concernant le mode de production et de préparation biologiques des espèces aquacoles et leurs dérivés (Avenant n° 7 au cahier des charges concernant le mode de production et de préparation biologique des animaux et des produits animaux (CC REPAB F) définissant les modalités d'application du règlement CEE n° 2092/91 modifié du Conseil et/ou complétant les dispositions du règlement CEE n° 2092/91 modifié du Conseil).

http://www.agrobioperigord.fr/upload/avenant_7_aquaculture.pdf

avant l'abattage jusqu'à 6 jours. Par ailleurs, elle **limite l'utilisation de médicaments**, ce qui peut conduire à maintenir les poissons dans une situation de maladie, et à les priver d'alimentation en guise de traitement, comme il nous a été expliqué lors de notre enquête au sein du groupe Aqualande en 2018.

Hormis la densité d'élevage moins élevée, les images tournées en 2018 dans des piscicultures biologiques du groupe Aqualande (cf. [vidéo entre 7 min 53 s et 14 min 23 s](#)) montrent des conditions de vie apparentes (qualité de l'eau, blessures, recherche d'oxygène en surface) relativement similaires à celles constatées dans les élevages standard.



Images prises dans une pisciculture bio du groupe Aqualande en 2018

Conclusion

Alors que les truites sont des êtres sensibles au même titre que les mammifères et que leur exploitation concerne 180 millions d'individus chaque année en France, elles bénéficient d'une protection quasi inexistante.



La production de truites n'est encadrée par aucune réglementation spécifique de protection animale. Les conditions de détention, de transport et d'abattage de ces êtres sensibles sont laissées à la seule appréciation de la filière piscicole, qui en tout état de cause privilégie la réduction des coûts et la vitesse de croissance de ces animaux à leur état de santé. Le comportement, la cognition et la biologie des truites sont pourtant relativement bien connus aujourd'hui, et cette espèce fait l'objet de différentes recommandations officielles.

En 2018, 76 % des Français et 79 % des Européens souhaitent que les poissons bénéficient d'une protection similaire à celle des autres animaux. Étant donné les conséquences dramatiques de la pisciculture pour les animaux, **L214 demande qu'une mission d'information sur les conditions d'élevage et d'abattage dans la filière piscicole soit immédiatement mise en place à l'Assemblée nationale ou au Sénat. L214 encourage également les consommateurs soucieux du bien-être animal à végétaliser leur alimentation afin d'épargner une vie de misère à des millions de poissons chaque année en France.**

Retrouvez les dossiers de L214 sur l214.com/rapports

L'association L214 tient son nom de l'article L214-1 du Code rural : « Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. »

Association L214
CS20317
69363 Lyon Cedex 08
+ 33 (0) 9 72 56 28 47
contact@L214.com

[logo]